

## Portail de paie : questions/réponses

### **Comment accéder au portail de paie à partir de mon poste de travail ?**

Il vous suffit de vous connecter sur internet via un navigateur internet (Edge, Firefox, Safari ou Chrome) et d'entrer l'adresse : <https://pfweb.rtl-longueuil.qc.ca>

### **Comment accéder au portail de paie à partir de la maison ?**

Il vous suffit de vous connecter sur internet via un navigateur internet (Edge, Firefox, Safari ou Chrome) et d'entrer l'adresse : <https://pfweb.rtl-longueuil.qc.ca>

### **Puis-je accéder au portail avec mon cellulaire ?**

Oui, vous pouvez consulter le portail depuis votre téléphone intelligent.

### **Puis-je accéder au portail avec ma tablette (Android ou IPAD) ?**

Oui, vous pouvez consulter le portail depuis n'importe quel type de tablette.

### **J'ai perdu mon mot de passe ?**

Vous devez faire la demande d'un nouveau mot de passe auprès du commis de paie.

Vous pouvez les contacter :

- Pour les chauffeurs : poste 8311 ;
- Pour l'équipe entretien Longueuil : poste 8126 ;
- Pour l'équipe entretien St-Hubert : poste 8020 ;
- Pour les employés de bureau et les cadres : [Service\\_Paie@rtl-longueuil.qc.ca](mailto:Service_Paie@rtl-longueuil.qc.ca) ;

### **Je n'arrive pas à me connecter ?**

Lorsque vous n'arrivez pas à vous connecter au portail, vous devez vous adresser aux commis de paie.

Vous pouvez les contacter :

- Pour les chauffeurs : poste 8311 ;
- Pour l'équipe entretien Longueuil : poste 8126 ;
- Pour l'équipe entretien St-Hubert : poste 8020 ;
- Pour les employés de bureau et les cadres : [Service\\_Paie@rtl-longueuil.qc.ca](mailto:Service_Paie@rtl-longueuil.qc.ca) ;

### **Jusqu'à quand aurais-je mes fiches de paie papier?**

Les relevés de paies électroniques se substitueront aux relevés de paie papier depuis septembre pour les chauffeurs, et décembre pour l'entretien.

### **Pourquoi mettre en place ce portail ?**

Ce portail a été développé pour vous permettre de consulter vos relevés de salaire à distance et dans un souci écologique et de conduite de changement, il se substituera aux relevés de paie papiers.

### **Dois-je télécharger à chaque fois mes relevés de paie?**

Non, il n'est pas nécessaire de télécharger les relevés de paie. Tous les relevés resteront à votre disposition lorsque vous en aurez besoin.

### **Je n'arrive pas à télécharger mes relevés de paie.**

Lorsque vous n'arrivez pas à télécharger vos relevés de paie, vous devez vous adresser au commis de paie.

Vous pouvez les contacter :

- Pour les chauffeurs : poste 8311 ;
- Pour l'équipe entretien Longueuil : poste 8126 ;
- Pour l'équipe entretien St-Hubert : poste 8020 ;

### **Est-ce sécuritaire d'avoir les relevés de paie sur un portail ?**

Oui, toutes les méthodes de sécurité d'usage ont été mises en place par le service informatique afin que l'utilisation du portail, ainsi que les données confidentielles soient consultables en toute sécurité depuis un site internet.

### **Pourquoi je ne peux pas télécharger mes relevés de paie sur le poste de travail du RTL?**

Il s'agit d'une question de sécurité de l'information. En téléchargeant les relevés de paie et en oubliant de les supprimer ensuite du bureau, elles seront accessibles à tout utilisateur du poste de travail. En ne permettant pas leur téléchargement, les informations ne seront visibles que lorsque la session sera ouverte sur le portail.

### **Dois-je me déconnecter après chaque utilisation ?**

Il est recommandé de se déconnecter après chaque utilisation du portail. Toutefois, après 5 minutes d'inactivité sur le portail, ce dernier se déconnectera automatiquement. De plus, pour une question de sécurité, toutes les 15 minutes, le portail vous demandera de vous reconnecter.

### **Je n'ai pas d'ordinateur à la maison.**

Si vous n'avez pas d'ordinateur à la maison, vous pouvez accéder au portail via votre téléphone intelligent, ou par les postes de travail, mis à disposition au RTL.

### **Je n'ai pas d'imprimante à la maison.**

Si vous n'avez pas d'imprimante à la maison, vous pouvez vous connecter au portail depuis les postes de travail du RTL et imprimer vos relevés de paie.

### **Si mon ordinateur tombe en panne et que j'ai perdu mes relevés de paie téléchargés, comment puis-je les récupérer?**

Les relevés de paie que vous avez déjà téléchargés seront toujours disponibles sur le portail. Il sera possible de les télécharger de nouveau, et à tout moment.

### **Il y a des erreurs sur mon relevé de paie. Qui dois-je contacter ?**

Si vous constatez une erreur sur votre relevé de paie, vous devez suivre la procédure habituelle auprès du commis de paie.

Vous pouvez les contacter :

- Pour les chauffeurs : poste 8311 ;
- Pour l'équipe entretien Longueuil : poste 8126 ;
- Pour l'équipe entretien St-Hubert : poste 8020 ;